

## Enjeux Pratiques et Modes de chasse

Chargée d'une histoire cynégétique riche et variée, notre région est tout à la fois le berceau de deux races réputées de chiens courants, les Bruno du Jura et les Porcelaines, la patrie de Courbet et de Pergaud dont les œuvres ont magnifié la chasse départementale et, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la terre d'accueil de nombreux équipages de vénerie. Le chasseur du Doubs est traditionnellement un chasseur de lièvres aux chiens courants. Les chasses silencieuses ne connaissent quant à elles qu'un engouement récent et encore marginal.

L'accroissement de la couverture forestière, l'évolution des biotopes, celle des modalités d'exploitation de l'espace agricole et d'utilisation du milieu naturel ont profondément modifié le paysage cynégétique du Doubs pesant sur la répartition des espèces au profit de la grande faune et au détriment des petites espèces sédentaires non prédatrices. Ces modifications ont engendré une évolution récente (depuis moins d'un quart de siècle) des pratiques cynégétiques, très majoritairement centrées maintenant autour de la chasse collective du grand gibier. L'organisation de la chasse s'en est trouvée profondément bouleversée, se traduisant par une marginalisation croissante de la chasse individuelle au profit de la chasse en battue. Localement, l'appétence avérée pour telle ou telle pratique cynégétique

conduit parfois des responsables de sociétés de chasse à adopter des dispositions hégémoniques à l'égard de certains autres modes de chasse, remettant ainsi en cause les principes d'équité et d'accessibilité de la chasse prévalant dans la loi VERDEILLE, socle de l'organisation cynégétique départementale.

L'accroissement significatif des populations de chevreuils et de sangliers depuis les années 80 et l'instauration des plans de chasse se traduisent quelques fois par une banalisation de la recherche et du prélèvement de ces espèces ainsi que par une utilisation inappropriée de certains moyens (portables, véhicules, ...). En outre, l'obligation du tir à balles du grand gibier nécessite une vigilance accrue en matière de sécurité à la chasse.

Ces éléments nous ont conduit à recenser les actions pouvant être conduites pour favoriser la réalisation d'actes de chasse privilégiant l'éthique, le respect de valeurs, le respect d'autrui, l'adoption de comportements apaisés, la sécurité et le respect du gibier. A cet effet, le volet « Enjeux Pratiques et Modes de chasse » aborde un ensemble de propositions touchant :

1. les pratiques cynégétiques,
2. la promotion d'une chasse « éthique »,
3. la sécurité à la chasse,
4. le respect du gibier.



Source : Courtoisie Maison Pergaud à Belmont.

*Louis Pergaud (en haut à droite) partant à la chasse avec ses chiens courants.*